

Politique sur la gestion du soutien financier offert par le Club des petits déjeuners

*Consulter également le document *Lignes directrices du Club des petits déjeuners*

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En tout temps, le Club fait preuve d'une grande rigueur dans la gestion des budgets et des denrées. Il doit assurer la pérennité des programmes et analyser les dépenses en lien avec sa mission. Le soutien financier offert aux écoles par le Club doit être appliqué pour l'achat de nourriture.

Il est attendu que les denrées achetées soient saines et respectent le guide alimentaire canadien ainsi que la politique alimentaire de la commission scolaire. Le menu offert chaque matin de classe doit contenir 3 des 4 groupes alimentaires (incluant un fruit et un produit laitier). L'école doit remettre une copie de son menu au coordonnateur régional pour analyse.

L'école devra, trois fois par année, avec les outils fournis par le Club, remettre les données statistiques et financières de son programme de petits déjeuners. À cela, l'école doit joindre une copie de tous les reçus d'achats.

DESCRIPTION DU SOUTIEN OFFERT PAR LE CLUB DES PETITS DÉJEUNERS

Selon l'analyse des besoins et réalités du milieu, le club versera un montant par matin par élève pour l'achat de nourriture uniquement.

Selon l'analyse des besoins et réalités du milieu, les équipements de base nécessaires à la préparation et au service des petits déjeuners pourra être fournis à l'école. L'école s'engage alors à assurer l'entretien et la réparation des appareils.

Toutes les écoles soutenues par le Club des petits déjeuners reçoivent un appui concret par le biais des coordonnateurs régionaux pour le recrutement et la formation des bénévoles, le partage des connaissances et des meilleures pratiques, l'encadrement et l'évaluation du programme de petits déjeuners, ainsi que l'accès à différents projets jeunesse. Cet appui permet que chaque club soit un lieu sécuritaire et invitant pour ceux qui le fréquentent, enfants comme bénévoles.

ACHATS NON AUTORISÉS AU CLUB

- Bonbons et chocolats
- Coulis de chocolat ou de caramel
- Pâtisseries
- Gâteaux
- Biscuits
- Guimauves
- Jello et pouding
- Bacon et saucisses
- Pâtés
- Céréales sucrées (Les céréales devraient contenir moins de 5 g de sucre ou moins de 10 g de sucre dans le cas de céréales avec fruits séchés.)
- Tartinades de type Cheez Whiz, Nutella, Caramel, etc.
- *Laine d'acier
- *Produits nettoyants qui ne sont pas de grade alimentaire (ex. : Vim, Hertel, savon à vaisselle domestique, etc.)
- * *Mopettes* pour la vaisselle

*Ces produits ne sont pas autorisés par le MAPAQ.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les contributions parentales :

L'école (ou le comité qui gère le club de l'école) est encouragée à demander des contributions parentales financières et de bénévolat ainsi qu'à développer des partenariats locaux pour réduire les coûts du programme de déjeuners et assurer sa pérennité. Les contributions alimentaires répondant aux normes ou toutes autres formes de contributions non financières sont aussi les bienvenues.

La recommandation du Club des petits déjeuners pour les contributions parentales est la suivante :

- Pour les écoles primaires = de 0,30 \$ par déjeuner ou 45 \$ pour l'année.
Pour une famille: 3 versements de 25 \$ ou 75 \$ par année
- Pour les écoles secondaires = de 0,50 \$ par déjeuner ou 75 \$ pour l'année.
Pour une famille : 3 versements de 40 \$ ou 120 \$ par année

Déjeuners des équipes-écoles :

Le Club des petits déjeuners a mis sur pied un projet invitant les équipes-écoles à déjeuners avec les élèves. Cela a de nombreux avantages relationnels en plus de générer des sommes pouvant être réinvesties directement dans le programme de petits déjeuners de l'école. Toute l'information et les outils pour mettre en place ce projet sont disponibles auprès du coordonnateur régional.

Les sommes ainsi amassées par l'entremise des contributions parentales et/ou des déjeuners de l'équipe-école doivent être réinvesties dans le club de l'école pour compléter et bonifier le menu et pourront aussi servir à d'autres achats tels que :

- savon pour laver la vaisselle (de grade alimentaire)
- assainisseur (ex : Bactol)
- napperons
- filets (cheveux et barbe)
- petits contenants (« cups »)
- lavettes et torchons pour essuyer la vaisselle
- savon à linge
- café pour les bénévoles
- bicarbonate de soude pour le frigo
- babillard pour le club
- articles réutilisables pour créer de l'ambiance dans le club
- fournitures et petits équipements (ex : vaisselle, plaque de cuisson, ustensiles, etc.)
- compensation de kilométrage à la personne qui effectue les achats de nourriture

**À savoir que ceci est une liste non exhaustive des exemples d'achats possibles. Toute autre demande raisonnable d'achat ne se trouvant pas dans la liste doit être analysée.*

Note : Dans l'éventualité où les produits suivants sont inaccessibles par l'école, le Club pourrait les fournir suite à l'analyse des besoins :

- *savon pour laver la vaisselle (de grade alimentaire)*
- *assainisseur (ex : Bactol)*
- *napperons*
- *filets (cheveux et barbe)*
- *petits contenants (« cups »)*

Solde de l'année

Tout au long de l'année, le Club, en collaboration avec le milieu, analyse les dépenses et oriente les versements à venir afin de permettre au programme de petits déjeuners de terminer l'année avec un solde qui représente un fond de sécurité minimum de 15%. Ce solde permet au programme de petits déjeuners de débuter l'année suivante avant le premier versement en début d'année scolaire. L'école prend la responsabilité de s'assurer que les sommes en sa possession seront facilement disponibles pour le début de la prochaine année scolaire.

Pour toutes questions au sujet de cette politique, vous êtes invité à en faire part au coordonnateur régional du Club des petits déjeuners de votre école.

**À noter que cette politique est sujette à révision et que le cas échéant, les écoles partenaires en seront rapidement avisées.*